

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le produit candidat sur étagère UCARTCS1 a été administré à un premier patient pour traiter le myélome multiple en rechute ou réfractaire

L'essai clinique MELANI-01 de Cellectis pour UCARTCS1 a débuté au MD Anderson Cancer Center

29 octobre 2019 4:30 P.M. Eastern Time – New York – Cellectis (Euronext Growth : ALCLS ; Nasdaq : CLLS), société biopharmaceutique de stade clinique spécialisée dans le développement d'immunothérapies fondées sur des cellules CAR-T allogéniques ingénierées (UCART), a annoncé qu'un premier patient a reçu une dose du produit candidat UCARTCS1 dans le cadre de l'essai clinique MELANI-01. UCARTCS1 est le premier produit candidat fondé sur des cellules CAR-T allogéniques sur étagère dont l'entrée en phase de développement clinique a été autorisée par la FDA (Food and Drug Administration des États-Unis) pour le traitement du myélome multiple en rechute ou réfractaire (MM R/R). L'essai clinique portant sur UCARTCS1 est une étude de Phase 1 à dose croissante visant à évaluer l'innocuité, l'expansion, la persistance et l'activité clinique des cellules UCARTCS1 chez les patients atteints de MM R/R.

« Cette première administration dans le cadre de notre essai clinique MELANI-01 constitue une avancée importante car notre équipe a travaillé sans relâche pour développer et amener la cible CS1 depuis nos laboratoires jusqu'à cette phase de développement clinique », a déclaré André Choulika, Président-directeur général de Cellectis. « Grâce à cette étude clinique, nous espérons approfondir notre compréhension du produit candidat UCARTCS1 en tant que potentielle nouvelle option de traitement pour les patients atteints de myélome multiple en rechute ou réfractaire. »

L'essai clinique MELANI-01 se déroule au MD Anderson Cancer Center à Houston au Texas, sous la supervision du Dr Krina Patel, Investigateur Principal et coordinatrice de l'étude, Professeure Adjointe du département du lymphome et myélome, division de la médecine anti-cancer au MD Anderson Cancer Center à Houston au Texas. Un autre centre clinique est ouvert à Hackensack Meridian dans le New Jersey, sous la supervision du Dr David Siegel, Directeur de l'institut dédié au myélome multiple du John Theurer Cancer Center (JTCC) au centre médical de l'université de Hackensack. L'ouverture d'un autre centre est prévue au Weill Cornell Medicine à New York sous la direction du Dr Adriana Rossi, Directrice clinique adjointe du centre spécialisé dans le myélome et Professeure adjointe de médecine, service d'hématologie et d'oncologie médicale.

À propos du myélome multiple (MM)

Le myélome multiple est un cancer qui touche un type de globules blancs appelés plasmocytes qui sont des lymphocytes B matures spécialisés, qui sécrètent des anticorps pour combattre les infections. Le myélome multiple se caractérise par une prolifération incontrôlée des plasmocytes néoplasiques dans la moelle osseuse, où ils prennent peu à peu la place des cellules sanguines saines. Bien que le MM soit toujours incurable et qu'aucune cause exacte n'ait été identifiée à ce jour, les chercheurs ont, au

fil des ans, accompli d'importants progrès dans la prise en charge de cette pathologie grâce à une meilleure compréhension de la physiopathologie du MM. Toutefois, les efforts pour trouver un traitement doivent se poursuivre, car, selon les estimations de l'American Cancer Society, 32 110 nouveaux cas de MM seront diagnostiqués et 12 960 décès devraient se produire aux États-Unis pour la seule année 2019.

À propos de UCARTCS1

UCARTCS1 est un produit candidat allogénique fondé sur des cellules T ingénierées et conçu pour le traitement de patients atteints de myélome multiple. CS1 (SLAMF7) est fortement exprimé par les cellules tumorales et constitue donc une cible intéressante. Jusqu'à présent, la limite de l'approche CAR-T contre cette cible résidait dans la présence de CS1 à la surface des cellules T elles-mêmes, conduisant à une réaction croisée entre cellules CAR-T dirigées contre cette cible, et à leur autodestruction en phase de production. Cellectis a résolu ce problème grâce à son expertise en ingénierie du génome avec la technologie TALEN® pour supprimer le gène CS1 de la cellule T avant d'y introduire la construction codant pour le CAR dirigé contre CS1.

À propos de Cellectis

Cellectis développe les toutes premières immunothérapies allogéniques fondées sur des cellules CAR-T, inventant le concept de cellules CAR-T ingénierées sur étagère et prêtes à l'emploi pour le traitement de patients atteints de cancer. En capitalisant sur ses 19 ans d'expertise en ingénierie des génomes, sur sa technologie d'édition du génome TALEN® et sur la technologie pionnière d'électroporation PulseAgile, Cellectis développe des produits candidats innovants en utilisant la puissance du système immunitaire pour cibler et éliminer les cellules cancéreuses.

Dans le cadre de son engagement dans la recherche de thérapies contre le cancer, Cellectis a vocation à développer des produits candidats UCART susceptibles de sauver la vie de patients atteints de certains types de cancer, notamment la leucémie myéloïde aiguë, la leucémie lymphoblastique aiguë à cellules B, le myélome multiple et les lymphomes hodgkiniens et non-hodgkiniens.

Le siège social de Cellectis est situé à Paris. Cellectis est également implanté à New York et à Raleigh aux États-Unis. Cellectis est coté sur le marché Euronext Growth (code : ALCLS) ainsi que sur le Nasdaq Global Market (code : CLLS). Pour en savoir plus, visitez notre site internet : www.cellectis.com.

Suivez Cellectis sur les réseaux sociaux : @cellectis, LinkedIn et YouTube.

TALEN® est une marque déposée, propriété de Cellectis.

Pour plus d'informations, veuillez contacter :

Contacts media :

Jennifer Moore, VP, Communications, + 1 917-580-1088, media@cellectis.com
Caroline Carmagnol et Najette Chaib, ALIZE RP, + 33 (0)6 64 18 99 59,
cellectis@alizerp.com

Contact relations investisseurs :

Simon Harnest, VP of Corporate Strategy and Finance, + 1 646-385-9008,
simon.harnest@cellectis.com

Avertissement

Ce communiqué de presse contient des déclarations prospectives sur les objectifs de la Société, qui reposent sur nos estimations et hypothèses actuelles et sur les informations qui nous sont actuellement disponibles. Les déclarations prospectives sont soumises à des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs qui pourraient entraîner des différences matérielles entre nos résultats, performances et accomplissements actuels et les résultats, performances et accomplissements futurs exprimés ou suggérés par les déclarations prospectives. De plus amples informations sur les facteurs de risques qui peuvent affecter l'activité de la société et ses performances financières sont indiquées dans le rapport annuel de Collectis en anglais intitulé « Form 20-F » pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, dans le rapport financier (incluant le rapport de gestion du conseil d'administration) pour l'exercice clos le 31 décembre 2018 et les documents enregistrés postérieurement par Collectis auprès de la Securities Exchange Commission. Sauf si cela est requis par la réglementation applicable, nous déclinons toute obligation d'actualiser et de publier ces énoncés prospectifs, ou de mettre à jour les raisons pour lesquelles les résultats pourraient différer matériellement de ceux prévus dans les énoncés prospectifs, même si de nouvelles informations étaient disponibles dans le futur.

###